

Préalables à la mise en place d'une politique documentaire

La segmentation des collections

- Pour aborder les collections (analyse, acquisitions, désherbage, ...), **on recommande un découpage.**
- Pendant longtemps, on a segmenté les collections en fonction de spécificités de gestion (les différents supports: livres, disques, périodiques, ...), ou par destination d'usage (collections prêtables, collections en magasin, ...)

- Politique documentaire: on privilégie les **contenus**.
- = découpage de la collection en « thèmes », plus ou moins détaillés selon l'étendue quantitative de la collection
- Ex: petite bibliothèque: sciences humaines
grande bibliothèque: déclinaison en histoire, géographie, philosophie, psychologie, ...

Comment repérer physiquement
les documents en lien avec les
différents thèmes?

Réponse: le système des cotes
validées, ou plan de classement

! Ne pas confondre cote et indice

- Indice= suite de chiffres, fondée sur une classification (ex: Dewey), permet de décrire le contenu d'un document. Un même document peut avoir plusieurs indices
- Cote= suite de chiffres/lettres/symboles qui permet de localiser le document dans la bibliothèque. Un document n'a qu'une seule cote. Chaque système de cote est propre à chaque établissement.
- Souvent, indice et cote ont été composés de la même façon, d'où une confusion...

Cote vs indice

Cote

S'applique à un exemplaire ⇔ s'applique à un titre
est de nature topographique ⇔ est de nature analytique
est portée sur un document ⇔ est portée dans une notice
bibliographique
il ne peut y avoir qu'une seule cote par document ⇔ il peut
y avoir plusieurs indices par titre
est d'usage local ⇔ peut-être d'usage collectif
sert au rangement ⇔ des collections sert à la gestion des
collections
sert à l'inventaire des stocks ⇔ sert à l'évaluation de la
collection

Indice

A l'origine des cotes validées

- 1977, création de la Bibliothèque publique d'information (BPI)
- 360 000 volumes gérés par 40 bibliothécaires
- Normer les usages pour harmoniser la présentation des collections
- Création d'une liste de cotes validées, fondées sur la Classification décimale universelle (CDU)
- 4000 cotes

Avantages

- Accélération de la cotation
- Facilitation du classement des documents
- Possibilité de proposer aux lecteurs des listes inverses en guise de guide de repérage

Avantage pour la politique documentaire

- Permet de « quadriller », de segmenter les collections pour l'analyse, le suivi du développement, ...

Exemple: plan de classement des collections

Bibliothèque de Calais

« Au cours des réunions consacrées à la préparation du projet de service avec le consultant, l'équipe d'encadrement a défini les 7 grands pôles qu'elle souhaitait mettre en place à l'occasion de la rénovation de la médiathèque centrale :

- 1. Actualité, vie quotidienne
- 2. Société et civilisations
- 3. Sciences et techniques
- 4. Langues et littératures
- 5. Arts, cinémas, musiques
- 6. Calais et la région du Nord-Pas-de-Calais
- 7. Tout-petits et enfants

Ces pôles ont été définis de manière très générale dans un premier temps.

Une cotation doit permettre le classement des ouvrages au sein des pôles. Considérant qu'aucun type de classification n'est parfait et que le « langage » Dewey constitue un principe couramment pratiqué, il a été décidé de poursuivre l'utilisation de cette classification, mais en faisant évoluer la pratique en vigueur.

Jusqu'à aujourd'hui la construction des cotes s'est faite à partir de la version en cours de l'abrégé de la classification décimale et au coup par coup, au fur et à mesure de l'arrivée des documents dont on a toujours cherché à donner le sujet le plus précis : **en fait de cotes on a bâti des indices**. Si un indice a sa pertinence dans une notice bibliographique pour faciliter la recherche par sujets il ne peut en aucune manière être un outil de rangement des documents en rayon car il est trop détaillé.

L'absence d'une construction contrôlée des cotes a abouti naturellement à **un éparpillement des sujets** et à **une impossibilité d'avoir une approche lisible de la politique documentaire** aussi bien pour les usagers que pour les professionnels en charge des achats. Ainsi, par exemple, sous l'indice de base « 641 », plus de 117 côtes différentes ont été créés pour un total de 866 documents. La plupart de ces cotes ne regroupent que 7 documents, 34 cotes ne disposent que d'un seul document.

Cette situation, déjà difficilement justifiable dans une organisation traditionnelle, ne peut plus être maintenue dans la perspective actuelle de réorganisation des collections et la mise en place d'une politique documentaire. »

http://enssibal.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/Calais-plan%20de%20classement%20v01-06. - Windows Internet Explorer

http://enssibal.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressource/Calais-plan%20de%20classement%20v01-06.pdf

http://enssibal.enssib.fr/autres-sites/poldoc/ressourc...

14 / 87 105% Rechercher

7. Pôle Société et Civilisations

Pôle Société et Civilisations

cote	dénomination
130	phénomènes paranormaux la parapsychologie, l'occultisme, l'astrologie, les rêves, la graphologie divinatoire, ésotérisme
200	religions généralités, histoire, géographie des religions, religion comparée
209	sectes et mouvements de réforme
210	philosophie et théorie de la religion, le fait religieux croyances et attitudes religieuses
220	Bible
230	Théologie chrétienne
240	morale et pratiques chrétiennes organisation et vie de l'église chrétienne y compris pratiques familiales et congrégations
260	théologie chrétienne et société l'église dans la société, l'instruction religieuse, les associations à but religieux
263	calendrier liturgique, culte, sacrements
270	histoire et géographie du christianisme
280	les églises chrétiennes catholique romaine, protestante, orthodoxe
290	autres religions ouvrages généraux
292	religions antiques et mythologies
294	religions hindoues
296	religions bouddhistes

Terminé

Zone inconnue